

Oser le tabou du deuil

Suite de la page 1

La pandémie que nous vivons depuis une année et demie qui a rendu impossibles les célébrations funéraires habituelles et qui a démultiplié la brutalité et la violence de la perte a convaincu la pasteur-aumônière et la psychothérapeute de mettre sur pied ce groupe de soutien. Véronique Tschanz Anderegg a elle-même vécu des expériences difficiles en tant qu'aumônière remplaçante à l'hôpital Pourtalès durant la première vague. « *Ne pas pouvoir dire au revoir et l'absence de cérémonie furent difficiles à vivre* », relève-t-elle. Anne-Laure Guenat-Badie abonde en ce sens en soulignant l'importance et le besoin des rituels pour les proches. Néanmoins, toute personne ayant vécu un deuil, même ancien, est la bienvenue.

Le deuil : toujours un tabou

De manière plus globale, la création d'un tel groupe de soutien pose la question de la place du deuil et de la mort dans notre société. « *Certainement que la fin de vie et le deuil sont devenus tabous* », avoue Véronique Tschanz Anderegg dont ce constat est à la base de ce projet. Pour Anne-Laure Guenat-Badie, le nombre de jours accordés pour un décès démontre clairement l'importance que la société prête au deuil et à la mort. La psychothérapeute

souligne que la diminution des rituels, de plus en plus dans l'intimité, pousse à l'idée que le deuil se fait rapidement. Hors, elle explique qu'une période de deux ans est généralement prise comme base pour penser la perte et le deuil.

Également, Véronique Tschanz Anderegg rappelle que la société autorise moins le « droit » au deuil. Alors qu'il y a un siècle, le deuil se « portait » littéralement dans l'espace sociétal, par le code vestimentaire notamment, aujourd'hui il est réduit à la sphère intime et privée et ne devrait pas excéder quelques mois pour la société. « *L'idée de renvoyer l'image de ne pas se laisser abattre est très présente* », déplore quelque peu la pasteur-aumônière en donnant l'exemple du rapide retour au travail. « *Il existe beaucoup de préjugés et de non-dits autour du deuil* », conclut Anne-Laure Guenat-Badie. La création d'un espace de rencontre, pour dépasser ceux-ci, est la volonté des deux femmes. Un parcours en dix séances pour oser parler du tabou du deuil qui revêt tout son sens dans la période actuelle et au Val-de-Travers où aucun accompagnement du genre n'existe...

Gabriel Risold

Pour tout renseignement :
Véronique Tschanz Anderegg,
079 311 17 15,
veronique.tschanzanderegg@eren.ch

Quentin Di Meo, premier citoyen !



Cela a été dit et répété, il y aura un « avant » et un « après » pandémie ! Un « pendant », également ! Pour preuve, la totale discrétion avec laquelle le Vallonnier Quentin Di Meo vient d'accéder à la présidence du Grand Conseil, devenant ainsi, depuis 1900, le 17^e Vallonnier élu « premier citoyen » du canton de Neuchâtel.

Sans doute certains d'entre vous se souviennent-ils des réceptions en grandes pompes du regretté Gilles Pavillon en 2004, de Raoul Jeanret en 2000, de Thérèse Humair en 1999, de Pierre-André Delachaux en 1982, du très regretté également Jean-Claude Barbezat en 1981 ! De quelques plus anciens encore C.-L. Perregaux (1907), Auguste Leuba (1913), Georges Borel (1917), T.-Otto Graber (1921), Jean Marion (1936), René Sutter (1938), André

Petitpierre (1947), Jules-Frédéric Joly (1953), Armand Fluckiger (1961)... Plus près de nous Louis Mauler en 1971 et Jean Ruffieux en 1974. À chaque fois, avec tambours et trompettes, discours et huissiers en uniformes, la députation tout entière était conviée par les autorités de la commune de domicile de l'élu. Ainsi, de Fleurier à La Côte-aux-Fées, de Couvet à Noiraigue, en passant par Buttes, Travers et Boveresse, on mettait les petits plats dans les grands !

Cette année, rien de tel ! Cependant, même sans « sa » fanfare, Quentin Di Meo tiendra parfaitement son rang ! Car la tâche est lourde et la responsabilité est grande. Tenir les rênes du législatif cantonal, c'est confectionner les ordres du jour, tenter de les faire respecter en sessions, mais également parcourir le canton, rencontrer les citoyens de toutes régions, adresser des centaines de courriers. Sans oublier que représenter le législatif, c'est en même temps représenter « sa » région. En ambassadeur.

Connaissant l'élégance et l'empathie naturelle de « notre » premier citoyen, nul doute qu'il accomplira parfaitement son devoir ! À la hauteur des attentes du Val-de-Travers...

Claude-Alain Kleiner



ŒIL DU LECTEUR

Présence remarquée des artistes, dimanche dernier, à Môtiers Art en plein air.

© Jocelyne Mussard, Môtiers

ECAP Intempéries sur la canton de Neuchâtel

De mémoire d'ECAP, rarement les éléments se sont déchaînés sur le canton durant une aussi longue période. Depuis une dizaine de jours, les épisodes orageux se sont succédé, quotidiennement.

Outre la catastrophe de Crescier, ce sont principalement les Montagnes et les vallées qui ont été frappées le plus durement. La grêle et l'eau ont mis les bâtiments à rude épreuve. Après les Montagnes le 21 juin, la grêle et la pluie sont très violemment tombées, le 28 juin, du Val-de-Travers à La Chaux-de-Fonds.

Les déclarations de sinistres parvenues à l'ECAP se comptent par milliers et les dégâts par millions. En l'absence d'une vision complète des cas sur le terrain, l'estimation des dommages basée sur les informations des propriétaires laisse présager entre 4000 et 5000 sinistres ayant causé entre 25 et 30 millions de francs de dégâts.

Pour ceux qui ont en mémoire la grêle de 2013, le territoire touché était alors plus étendu, mais la taille des grêlons sensiblement plus petite. L'événement s'était soldé par une facture de 25,2 millions de francs de dégâts aux bâtiments.

Parmi toutes les localités affectées, le village des Bayards et ses alentours ont particulièrement souffert. Les bâtiments touchés y sont plus nombreux que ceux qui ont été épargnés.

Bien qu'ayant fait appel à toutes ses ressources, l'Établissement can-

tonal se retrouve dans la situation difficile où le traitement des sinistres doit être priorisé afin de se concentrer sur les cas les plus urgents. Il peut en résulter des délais de réponse aux assurés inhabituellement longs. Toutes les mesures sont prises afin de fournir à chacun l'assistance dont il a besoin dans ces circonstances difficiles.

Dans ces conditions, L'ECAP remercie les personnes touchées de leur patience et leur rappelle les mesures qu'elles peuvent d'ores et déjà prendre de leur propre initiative.

- Documenter le sinistre par des photos.
- Prendre toutes les mesures pour éviter une extension des dommages (mesures d'urgence).
- Procéder ou faire procéder à l'assèchement des locaux touchés.

Des procédures simplifiées ont été instaurées pour permettre de traiter les sinistres plus rapidement. Par contre, l'accord de l'Établissement est nécessaire avant de procéder à des travaux de démolition ou de réparation. En cas de question, le personnel de l'ECAP fournira volontiers toutes les informations utiles.

En outre, le site internet de l'Établissement www.ecap-ne.ch permet de déclarer ses sinistres en s'affranchissant de l'attente liée à la surcharge des lignes téléphoniques.

Le directeur,
Jean-Michel Brunner

Taux de chômage en baisse dans le district

Durant le mois de juin, dans notre district, le nombre de chômeurs est passé de 268 à 242, soit 26 personnes de moins qu'en mai. Le taux de chômage est passé de 4.7% à 4.3%.

Avec un effectif de 3652 chômeurs, le taux cantonal passe de 4.2% à 3.9%, par rapport au mois précédent.

Parti socialiste neuchâtelois

Katia Della Pietra élue à la vice-présidence



Lors de son congrès, le Parti socialiste neuchâtelois a élu, à l'unanimité, la Môtisane Katia Della Pietra à la vice-présidence ; elle rejoint Pierre-Alain Borel dans ce rôle.

Le parti est convaincu que le dynamisme de Katia Della Pietra correspond à la force d'opposition qu'il entend déployer ces prochaines années.

ARTisans du succès 2 sur 4 L'art et la matière

L'édition 2021 de Môtiers Art en plein air s'étend du 20 juin au 20 septembre. La cinquantaine d'œuvres exposées sont issues de l'imaginaire des artistes. Mais leur réalisation et leur mise en valeur demandent un savoir-faire que seuls des professionnels peuvent assumer. Ainsi, une bonne dizaine d'artisans ont été sollicités et se sont engagés auprès des artistes cette année encore. Nous vous les présentons dans cette série spéciale. Place à des hommes de terrain et de matières dans ce deuxième volet.

Passion, engagement et conviction, voilà trois caractéristiques partagées par nos protagonistes du jour. Il y a d'abord Alain Vaucher, l'homme de l'ombre comme il se nomme lui-même. Discret malgré sa grande taille, son importance dans l'intendance et d'autres multiples tâches le rendent pourtant indispensable à une exposition en plein air comme celle-ci. Il y a ensuite Franco Bagatella, l'homme d'acier. Avec son jeune complice Gaëtan Tinguely, ils sont capables de tout faire avec de simples bouts de métaux. Finalement, il y a Olivier Sidler, l'homme du bois. Précis et acharné, il a effectué un travail sur bois incroyable. Mais ne l'appellez pas l'ébéniste, il n'ose pas se présenter comme tel malgré qu'il sache à peu près tout faire avec un morceau de bois. Amenez-lui un tronc, il vous en fera un insecte criant de vérité !

Un homme de l'ombre qui fait briller

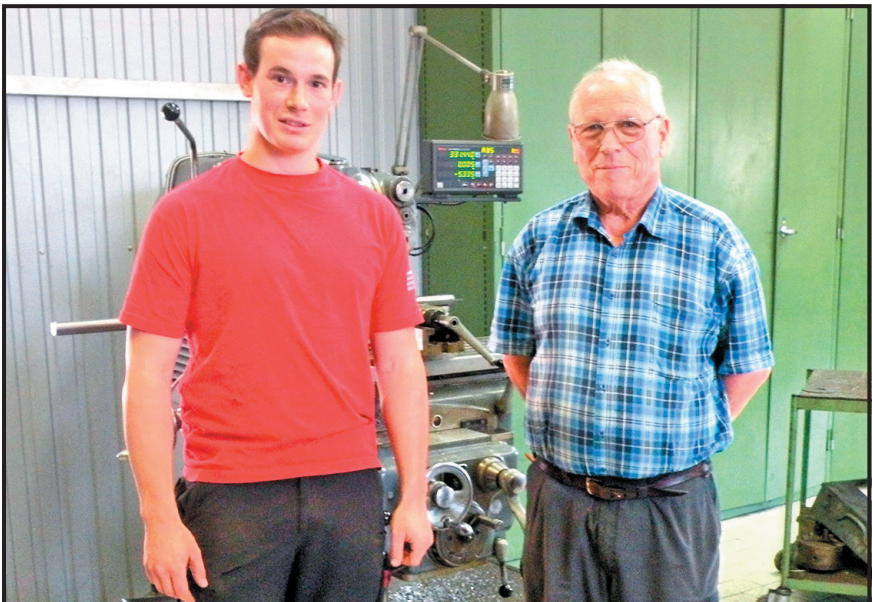
C'est simple, Alain Vaucher s'occupe de tout ce qu'il faut là où il faut ! « *Cela va de l'aide aux artistes, à leur transport jusqu'à Môtiers durant le montage des œuvres en passant par la gestion du secteur*



Alain Vaucher œuvre avec sa fille Mariette à la caisse de l'exposition. Toujours avec discrétion et efficacité.

« *caisse* » et d'autres actions de ce type. Il faut que je sois disponible pour intervenir rapidement, voilà le plus important. » Disponible, il l'est puisqu'il habite Môtiers. Cela lui permet de faire des rondes de « contrôle » des installations chaque jour. Et il constate avec regrets des détériorations assez fréquentes (trop fréquentes) en ce début d'édition 2021. « *Il n'y a pas de doute sur l'intentionnalité de ces actes. Lorsqu'on dépose une poubelle dans le périmètre d'une œuvre ou*

qu'on casse des mains à des mannequins, difficile de plaider l'accident. Surtout en pleine nuit. C'est dommage mais très minoritaireheureusement. » Les rapaces nocturnes se reconnaîtront peut-être. Et s'ils veulent mieux comprendre les œuvres, ils peuvent toujours scan-



Gaëtan Tinguely et Franco Bagatella.

ner le QR Code du flyer officiel. Ils auront ainsi des explications sur chacune d'entre elles directement sur leur smartphone.

« *Sinon, je descends à Yverdon tous les lundis avec la vaisselle sale de la buvette du Plat de Riau pour en récupérer de la propre. On utilise depuis cette année de la vaisselle en porcelaine par souci d'écologie.* » L'homme de 52 ans est toujours prêt à rendre service et il est actif durant six bons mois les années d'Art en plein air. « *J'adore ça et j'avais déjà participé à la cuvée précédente (2015). Je n'ai pas hésité lorsqu'on m'a proposé de m'investir dans cette aventure. C'est vraiment une belle famille et ce ne sont pas des mots en l'air.* » En parlant de famille, sa fille Mariette est engagée au côté de son papa puisqu'elle donne des coups de main réguliers à la caisse. Lui, connaît beaucoup de monde. De par son caractère avenant et son ancien métier de facteur qu'il a pratiqué durant seize ans. Peut-être le secret de sa forme physique impeccable, à moins que cela vienne du vélo qui est son moyen de déplacement habituel ? En tout cas, l'homme de l'ombre est une vraie source de lumière pour l'expo !

55 ans d'expérience pour « Bagat »

Changement de décor chez l'ARTisan du succès suivant : Franco Bagatella. Ce personnage de 73 ans partage désormais son atelier de mécanique avec Gaëtan Tinguely (26 ans), actif dans l'usinage de pièces. La relève est prête !

« *J'aimerais quand même un jour pouvoir arrêter de travailler mais on me demande toujours de faire de nouvelles bricoles alors je suis encore là* », se marre le doyen. Les deux hommes d'acier sont intervenus sur plusieurs œuvres d'Art en plein air. « *Les artistes nous demandent toutes sortes de choses et on se débrouille pour les faire* », lancent-ils avec un faux air détaché. On sent qu'ils ont pris un vrai plaisir à mettre la main à la pâte. Entre le travail de soufflage sur le projet de corail de Claudia Comte, la mise en place de plaques métalliques sur « le rhinocéros » d'Olivier Estoppey et d'autres interventions encore, ils trouvent leur plaisir dans l'accomplissement d'un travail propre et efficace. « *On le fait avec cœur et on essaie de coller au mieux à l'idée de l'artiste qui est parfois très évo-*

lutive. Cela rend le challenge encore plus intéressant. » Franco Bagatella a tout de même cinquante-cinq ans d'expérience derrière lui. C'est sans doute pour cette raison qu'il ne recule devant aucune demande.

« *Je me suis mis à mon compte dès 1975. J'ai d'abord travaillé dans le domaine des machines agricoles avant de retaper cette baraque à Boveresse où j'ai créé mon atelier il y a vingt ans.* » Puisqu'on est dans le passé, sachez que Franco a construit un pont il y a trente ans par-dessus l'Areuse à Môtiers. Et ce même pont a été utilisé comme base pour leur création par les artistes Simon Paccaud et Morgane Erpen. Ils l'ont d'ailleurs intitulé « le pont à Bagat ». « *Il a dessiné des formes sur des plaques en métal que l'on a ensuite découpées et servies comme barrières pour le pont. Puis il nous appelait régulièrement pour installer d'autres éléments comme un banc rétractable par exemple. Cela nous a occupés une bonne cinquantaine d'heures je pense.* » Décidément pas en reste lorsqu'il faut participer à un projet hors normes, il a également pris part à la mise en place du drapeau suisse sur la falaise de Môtiers en 1989 sous l'impulsion de Fritz Müller. Le drapeau a été remplacé en 2020 et Franco Bagatella était évidemment dans le coup pour le réinstaller à ce moment-là.

Des milliers d'heures pour donner vie à la bête

Coincidence, le tapissier Fritz Müller a également croisé la route d'Olivier Sidler, l'homme du bois.

C'est lui qui lui a repris son atelier en 1993. « *Je fais de la décoration d'intérieur, de la sculpture et j'ai aussi un espace de « jeu de peindre » (atelier de peinture libre). Et je donne des leçons de tango soit dit en passant.* » En quelques mots, le résident de Môtiers a parfaitement révélé qui il est. Quelqu'un de consciencieux, de précis et qui aime prendre le temps de faire les choses bien. Sans toutefois être trop cadré dans ses activités. « *J'ai rapidement été focalisé sur la déco et la sculpture. À 18 ans, j'ai choisi de faire un apprentissage plutôt que de suivre une école dans ce domaine. Et j'avais déjà cette envie de travailler le bois. Une envie que je n'ai pas pu assouvir immédiatement et c'est ressorti très énergiquement plus tard. C'est venu il y a quelques années.* » C'est en autodidacte qu'il est donc arrivé à la sculpture sur bois. Et je profite de le rappeler, il n'est pas ébéniste ! « *De toute manière, on ne peut pas me définir avec un seul mot* », argue le Vallonnien de 58 ans.

Et comment est né son lien avec Art en plein air ? « *C'est simple, c'est grâce à cette exposition que j'ai atterri ici en 1993. Avant, je travaillais à Neuchâtel et je ne faisais que passer au Vallon lorsque j'allais voir ma maman à Paris. Je ne m'y arrêtais pas. C'est pour voir ces œuvres que je m'y suis arrêté une fois et je ne suis plus reparti.* » Celui qui adore sculpter en extérieur ne pouvait pas mieux tomber et c'est finalement presque logique qu'il ait fini par collaborer à une création. Martial Leiter lui a fourni un croquis, il s'est mis au boulot. « *L'idée était de créer une mouche ou disons un*



Olivier Sidler, au côté de l'une de ses œuvres. En marbre et en bois pour une fois.

insecte intégralement en bois et de grande taille (2.20 mètres de long sur 1.80 de large). Je suis parti d'un gros tronc que j'ai entamé à la tronçonneuse. Il faisait six mètres à ce moment encore. » Après deux mois et demi de travail et des milliers d'heures engagées – parfois jusqu'à quinze heures par jour –, le corps et les pattes ont été « brulés », brossés et teintés naturellement pour donner une couleur « noir carbonisé » à la bête. Le résultat final a même bluffé Olivier Sidler lui-même qui s'est « *sublimé dans cette réalisation grâce au soutien bienveillant de Pierre-André Delachaux et de toute l'équipe.* » Et la matière fut !

Kevin Vaucher

Beach-volley et fête de la piscine

Au vu du temps très incertain de samedi dernier, les organisateurs de la fête de la piscine et du beach-volley, qui devaient se tenir à la piscine des Combes de Boveresse, ont décidé de reporter cet événement à ce samedi 10 juillet, dès 9 h 30.

Cette compétition de beach-volley, début du tournoi à 13 h 45, est ouverte aux participants hommes et femmes, par équipes de quatre, et est organisée sur deux terrains en alternance, sable et gazon. Débutants ou confirmés, tout le monde est bienvenu à ce tournoi amateur qui se déroulera dans la bonne humeur. Cet après-midi festif sera ponctué par un concours inédit de tchouk-volleyball.

Il est possible d'inscrire une équipe complète ou de s'inscrire seul ou à deux. Inscriptions par mail (web@vbcvaldetravers.ch) ou en complétant le formulaire en ligne.

Concernant la fête de la piscine, au programme il y aura : baptême de plongée, bubble foot, initiation d'aquagym, boot camp, gymkhana aquatique, contes pour enfants ou en encore massage découverte. Un château gonflable sera également monté pour les enfants.

Buvette et restauration sur place.

À ne pas manquer non plus

► La brocante & vide-greniers, ce samedi dès 8 h, à la menuiserie Borel, La Couronne 1, à La Brévine.

Voyage musical

Dimanche 25 juillet à 10 h, au temple de La Côte-aux-Fées, un culte musical et chanté est proposé.

Car chanter dans la tradition des Églises réformées, on aime le faire ensemble, on y trouve de la joie et du sens, et après ce temps « pandémiquement » heureusement dépassé, le plaisir est tout entier de pouvoir à nouveau l'offrir et le vivre !

De plus, pour cette célébration estivale, et grâce au très bel orgue du lieu, les personnes présentes pourront faire un voyage (sans passeport Covid !) d'Italie en Allemagne, avec des œuvres de Vivaldi, Bach, Haendel et de quelques autres moins connus.

C'est la pasteur Véroonique Tschanz Anderegg qui conduira ce moment de culte avec Jean-Samuel Bucher à l'orgue.

Comm.